

Rapport du Président

Séance publique du
vendredi 24 juin 2016

1^{ère} Commission
N° CG-2016-3-1-2

Service instructeur
Direction des Finances

Service consulté

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Résumé : Le compte administratif de l'exercice 2015 fait apparaître au budget principal (mouvements réels et d'ordre) des dépenses à hauteur de 889,11 M€ et des ressources d'un montant de 918,54 M€, pour obtenir un résultat excédentaire cumulé de 29,43 M€.

Le volume des dépenses réelles de fonctionnement (604,65 M€) a augmenté de 2,3M€ (soit + 0,38 %). Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 673,41 M€, contre 672,21 M€ en 2014. Ce montant intègre en particulier la ponction de 14 M€ opérée sur la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) au titre de notre participation à la résorption du déficit national. L'épargne brute, correspondant au solde entre les recettes et les dépenses de fonctionnement réelles, ne baisse ainsi que de 1 M€, passant de 69,8 M€ à 68,8 M€ en 2015, au prix d'un effort significatif de maîtrise des charges courantes.

Du côté des investissements, le Département a maintenu ses dépenses opérationnelles à hauteur de 73,9 M€ (hors mouvements financiers), ce qui correspond à un effort significatif en faveur de l'économie et de l'emploi dans notre territoire. Le recours à l'emprunt a été limité à seulement 20 M€, pour un volume de remboursement anticipé de prêts de plus de 32,7 M€. Cette opération de refinancement de la dette a permis de ramener notre encours de dette en un an de 494,715 M€ à 438,234 M€ au 31 décembre 2015. Le volume total des recettes d'investissement s'est élevé à 88,97 M€.

SOMMAIRE

Compte Administratif 2015

INTRODUCTION.....	p. 3
1. LA SITUATION FINANCIERE DU DEPARTEMENT	p. 3
1.1. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	p. 3
1.2. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	p. 7
1.3. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT.....	p. 10
1.4. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	p. 12
2. LA DETERMINATION DU RESULTAT	p. 14
2.1. LES RESTES A REALISER.....	p. 14
2.2. LE SOLDE D'EXECUTION.....	p. 14
3. LE BILAN DE L'EXECUTION BUDGETAIRE.....	p. 15
3.1. LE BUDGET PRINCIPAL.....	p. 15
3.2. LE BUDGET ANNEXE - CITE DE L'ENFANCE.	p. 15
3.3. LE BUDGET ANNEXE - SPIC PRODUCTION D'ELECTRICITE.	p. 16
3.4. LE VOLUME GLOBAL.....	p. 16
CONCLUSION.....	p. 17

INTRODUCTION

Le compte administratif 2015 laisse apparaître des charges de fonctionnement en quasi stabilité par rapport à 2014. Elles n'ont progressé que de 0,38 %, contre 4,7 % en 2014. Les seules augmentations significatives se situent au niveau des dépenses d'insertion (+ 7,8 %), les dépenses de personnel ayant pu être contenues à + 2,2 %.

Les recettes de fonctionnement, marquées par une ponction de 14 M€ opérée sur la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) au titre de notre participation à la résorption du déficit national, n'ont augmenté que de 1,2 M€, soit un montant de 673,4 M€.

Les dépenses de la section d'investissement, qui contribuent au développement économique et social de notre territoire, se sont élevées à 195,48 M€.

Les recettes, d'un montant de 88,97 M€, affichent un recours à l'emprunt maîtrisé, soit seulement 20 M€, pour un volume de remboursement anticipé de prêts de plus de 32,7 M€.

L'exécution budgétaire 2015, que je sou mets à votre approbation, permet également de relever des indicateurs soulignant la qualité de l'exécution budgétaire :

- un niveau d'exécution performant, avec un taux de consommation de :
 - 90,05 % pour les dépenses de fonctionnement,
 - 88,21 % pour les dépenses d'investissement,
 - 100,94 % pour les recettes de fonctionnement,
 - 85,38 % pour les recettes d'investissement (hors emprunt)
- un niveau de subventionnement accordé aux tiers qui atteint 27,67 M€ en investissement et 29,59 M€ en fonctionnement,
- des investissements sur les équipements propres réalisés à hauteur de 42,81 M€,
- des travaux réalisés pour le compte de tiers qui se sont élevés à 3,36 M€,
- un résultat cumulé excédentaire de 29,43 M€.

1. LA SITUATION FINANCIERE DU DEPARTEMENT

1.1. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 604,7 M€ en 2015, soit + 0,38 %.

Evolution des dépenses de fonctionnement de 2011 à 2015 :

Dépenses	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014		CA 2015	
				Dépenses	% Part dans la section	Dépenses	% Part dans la section
Fonctionnement	552,8	565,8	575,6	602,4	98,0%	604,7	100,0%
- frais de personnel (012)	97,5	95,7	97,2	99,7	16,55%	101,9	16,85%
- entretien voirie	10,8	8,9	9,8	7,6	1,26%	7,7	1,27%
- service incendie	21,7	22,7	23,2	23,5	3,90%	23,2	3,84%
- enseignement	14,9	15,5	15,7	16,2	2,69%	15,6	2,58%
- transport scolaire	30,6	31,3	31,6	33,4	5,54%	34,6	5,72%
- solidarité (hors 012)	307,7	318,8	329,3	348,1	57,79%	353,0	58,38%
*dt : RMI RMA RSA Secours (015-017)	74,4	75,8	84,7	99,0		106,7	
APA (016)	49,3	51,2	52,7	54,2		54,2	
PCH + ACTP	19,5	21,1	21,9	23,8		23,1	
- autres interventions	56,4	58,0	56,7	61,6	10,23%	56,6	9,36%
dont subventions	35,0	35,5	33,7	32,2	5,35%	29,6	4,89%
- frais financiers (66)	13,2	14,9	12,1	12,3	2,04%	12,1	2,00%

1.1.1. Les frais financiers (12,1 M€)

La part des frais financiers s'élève à 12,10 M€, contre 12,28 M€ en 2014, malgré le versement en 2015 d'indemnités de remboursement anticipé d'un montant de 0,94 M€, relatives aux opérations financières de rachat de prêts. La diminution des frais a pu être obtenue grâce à la baisse des taux variables (l'Euribor 3 mois, indice de référence bancaire, ayant évolué sur 2015 de 0,076 % à - 0,132 %), ainsi que par le non versement des intérêts correspondant aux prêts remboursés par anticipation pour un montant de 0,38 M€.

1.1.2. Les frais de personnel (101,9 M€)

Les charges de personnel représentent 16,85 % de l'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement en 2015. Elles n'ont augmenté que de 2,2 M€, soit + 2,21 % par rapport à 2014.

Précisément, les dépenses relatives aux salaires des personnels ont augmenté de 1,96 M€. Cette progression est la résultante d'un GVT de l'ordre de 1,08 M€ (soit 55 % de l'augmentation de la masse salariale) ainsi que de la rémunération en 2015 de 15,35 agents en équivalent temps plein de plus en moyenne par mois qu'en 2014.

1.1.3. L'entretien de la voirie (7,7 M€)

Les travaux d'entretien du patrimoine routier haut-rhinois ont nécessité en 2015 un montant de 7,7 M€, contre 7,6 M€ pour l'année 2014.

A l'intérieur de ce montant, 2,5 M€ concernaient la viabilité hivernale (1,8 M€ en 2014), 2 M€ l'entretien des chaussées et l'assainissement routier (2,1 M€ en 2014), 0,3 M€ le nettoyage et le fauchage (même montant qu'en 2014), 0,7 M€ l'entretien des ouvrages d'art (idem en 2014), 1,3 M€ l'entretien des équipements (glissières, signalétiques...), des itinéraires cyclables et plantations (contre 1,4 M€ en 2014), et enfin 0,9 M€ l'entretien du matériel, carburant et missions supports (1,3 M€ en 2014).

1.1.4. Le SDIS (23,2 M€)

La collectivité a contribué en 2015 au fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours à hauteur de 23,2 M€, contre 23,5 M€ versés en 2014, soit une diminution de 1,28 %.

1.1.5. L'enseignement (15,6 M€)

Les crédits consacrés à l'enseignement s'élèvent à 15,6 M€ en 2015, contre 16,2 M€ en 2014, soit une diminution de 3,7 %. Ces dépenses sont composées principalement des dotations de fonctionnement versées aux collèges, dont 10,7 M€ en faveur des collèges publics et 4,5 M€ pour les collèges privés.

Cette diminution a pu être obtenue grâce à l'optimisation des marchés d'approvisionnement en fluides, se traduisant principalement par la baisse des frais de chauffage.

1.1.6. Les dépenses de transport (34,6 M€)

L'organisation et le financement des transports a nécessité une enveloppe de 34,6 M€ en 2015, dont 34,175 M€ concernaient spécifiquement le transport des personnes (nature comptable 6245), incluant un montant de 4,431 M€ en faveur des personnes en situation de handicap. En 2014, cette nature de dépenses s'élevait à 33,302 M€.

1.1.7. La solidarité (353 M€)

La part des dépenses sociales représente 58,38 % des charges de fonctionnement, contre 57,79 % en 2014.

Les crédits gérés par la Direction de la solidarité affichent un montant total de dépenses de fonctionnement pour 2015 de 366,9 M€ (y compris les salaires des assistantes familiales et

les subventions versées), soit + 1,87 % par rapport à 2014. Le taux de consommation des crédits inscrits est de 98,9 %.

Les dépenses en faveur de la politique santé (essentiellement les prophylaxies) et de la protection maternelle et infantile se sont élevées à 2,8 M€.

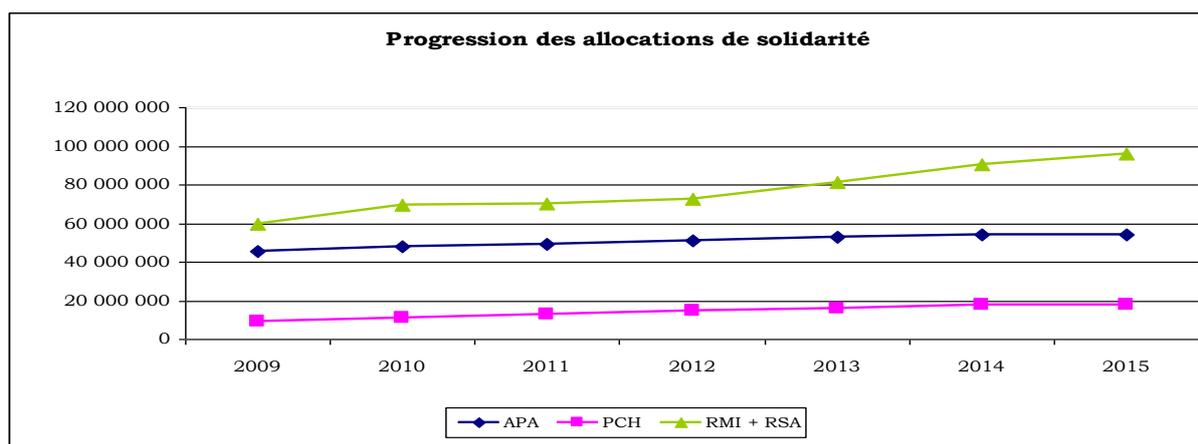
L'aide sociale à l'enfance a nécessité un volume de 80,80 M€ de crédits en 2015 (79,84 M€ en 2014).

L'aide aux personnes âgées s'est élevée en 2015 à 74,57 M€, dont 54,17 M€ pour le versement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et 19,12 M€ pour l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH).

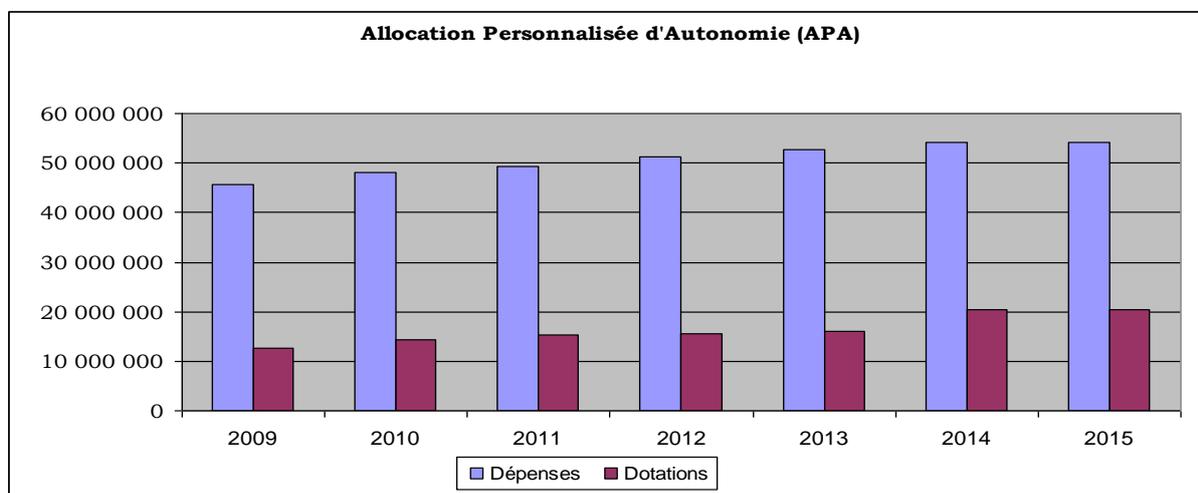
Le montant de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) a légèrement baissé en 2015 de 0,47 M€ par rapport à 2014, contre une hausse de 2,06 M€ de 2013 à 2014. Elle s'élève à 17,65 M€ pour l'année 2015, ce qui porte les dépenses totales du Département en faveur des personnes en situation de handicap à 97,23 M€.

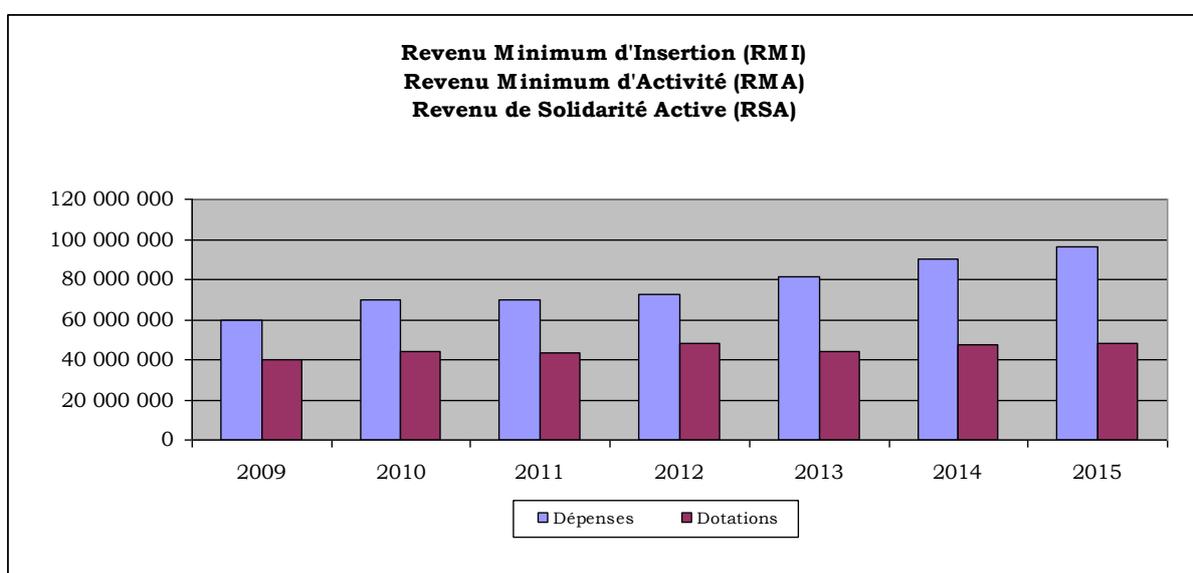
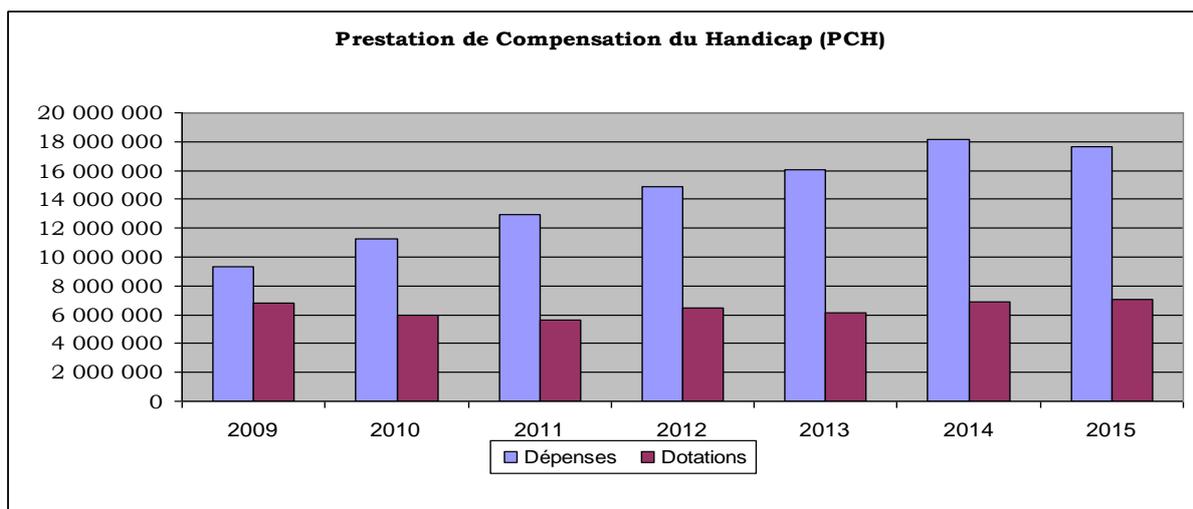
Les dépenses destinées à l'insertion ont augmenté de 9,09 % par rapport à 2014, soit un montant de 111,17 M€ en 2015, dont 1,65 M€ consacré au FSL (poste relevant précédemment de la politique de l'habitat), et 96,19 M€ aux allocations versées au titre du Revenu de Solidarité Active (RSA). Il est précisé que ce dernier poste de dépenses a progressé de 6,55 % en 2015, contre une évolution de plus de 11 % en 2014.

Evolution des trois allocations individuelles de solidarité de 2009 à 2015 :



Le différentiel entre les dépenses sociales du Département et leurs compensations par l'Etat ne cesse de progresser :





Le différentiel restant à la charge du Département du Haut-Rhin en matière de financement des 3 allocations individuelles de solidarité s'élève à plus de 525,03 M€ depuis 2009 (avec intégration du dispositif de compensation péréqué à partir de 2014) :

en M€	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
APA	-32,95	-33,66	-34,06	-35,55	-36,85	-33,88	-33,78
PCH	-2,50	-5,29	-7,28	-8,44	-9,89	-11,26	-10,60
RMI + RSA	-19,93	-25,77	-26,75	-28,93	-36,91	-42,44	-48,31
TOTAUX	-55,38	-64,72	-68,09	-72,92	-83,65	-87,59	-92,68

1.1.8. Les subventions (29,6 M€).

Le montant des subventions de fonctionnement versées en 2015 s'élève à 29,6 M€, dont 76,5 % (22,6 M€) en faveur des partenaires privés et associatifs.

Tableau récapitulatif des aides apportées en fonctionnement par catégorie de bénéficiaires :

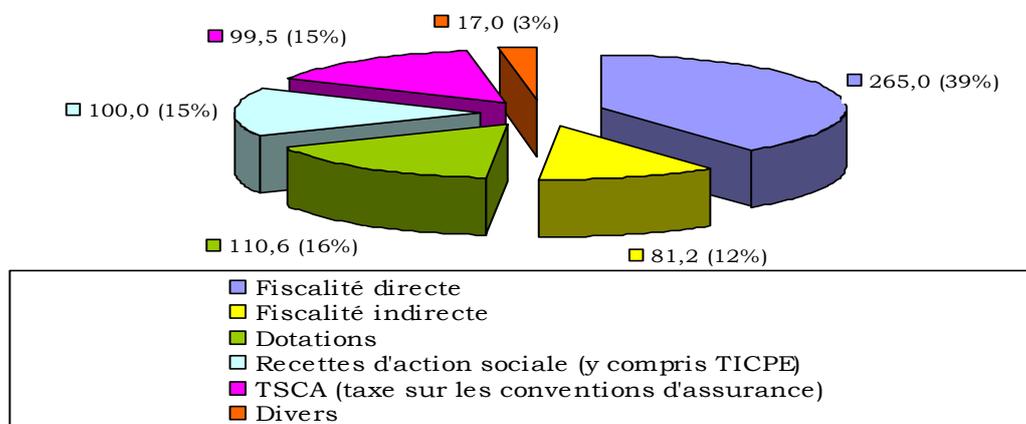
Bénéficiaires des subventions de fonctionnement	2015
	Montant versé
Etat	137 000,00
Région	83 153,82
Départements	9 480,00
Communes et structures intercommunales	2 943 521,35
Autres groupements de collectivités (syndicats mixtes, ...)	55 035,00
SPIC (bailleurs sociaux)	3 280,00
Autres établissements publics locaux (convention bilinguisme, Chambre des métiers, UHA, Adauhr, ...)	3 144 541,78
Organismes publics divers (Chambre régionale d'agriculture, offices de tourisme, conseils de fabrique)	568 400,00
Personnes de droit privé (CAHR, ADIL, Ecomusée, Institut Recherches en Hématologie, Wesserling, ...)	22 647 494,20
TOTAL	29 591 906,15

1.2. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le compte administratif de l'exercice 2015 affiche un volume global de recettes réelles de fonctionnement de 673,4 M€, soit une augmentation de 1,2 M€ (+ 0,2 %) par rapport à l'exercice précédent (672,2 M€).

en M€	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Total recettes réelles de fonctionnement	620,9	641,3	662,3	650,2	672,2	673,4
Fiscalité directe	288,6	233,6	247,3	251,8	259,8	265,0
Fiscalité indirecte	59,5	70,3	68,6	60,5	75,0	81,2
Dotations	130,8	131,2	131,0	130,6	124,6	110,6
Recettes d'action sociale (y compris TICPE)	100,6	96,8	105,0	100,7	102,2	100,0
TSCA (taxe sur les conventions d'assurance)	30,5	89,5	101,7	97,8	97,3	99,5
Divers	10,9	20,0	8,7	8,8	13,3	17,0

Présentation de cette décomposition par typologie :



1.2.1. La fiscalité directe et les dotations afférentes (265 M€)

- a) Le produit des contributions directes de 232,8 M€ est constitué, outre des rôles supplémentaires et complémentaires (0,4 M€), du produit de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB, 114,4 M€), de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE, 83,7 M€), de l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER, 4,5 M€), du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR, 21,7 M€) et, depuis l'exercice 2014, du Dispositif de Compensation Péréquée (DCP, 8,1 M€).

Dans ce panier fiscal, le Département conserve uniquement le pouvoir de fixer le taux de la TFPB. Le produit de cette imposition progresse de 3,6 M€. Pour mémoire, le Département avait voté une augmentation de 1 % du taux pour 2015. Les bases notifiées ont évolué de 2,16 %. La variation du produit de TFPB entre 2014 et 2015 est de 3,24 %.

La CVAE, perçue à hauteur de 48,5 % par le Département, s'élève à 83,7 M€ (soit + 2,5 %). Ce montant correspond à la somme des deux parts : la CVAE réellement imposée au profit du Département de 62,1 M€ et la CVAE dégrévée par l'Etat de 21,6 M€. A titre d'information, la part de la CVAE exonérée à l'initiative du Département, qui représente ainsi notre marge de manœuvre, s'élève en 2015 à 0,15 M€, soit 0,18 % du produit de l'année.

En ce qui concerne la fraction départementale des IFER, elle reste quasiment stable en 2015, soit 4,5 M€ contre 4,4 M€ en 2014.

En 2015, l'attribution des frais de gestion de la TFPB, à travers le mécanisme du dispositif de compensation péréquée (DCP) créé par la loi de finances pour 2014, a eu pour effet de majorer nos recettes de 8,1 M€.

- b) Le montant total des allocations compensatrices, destinées à compenser les exonérations et dégrèvements accordés par l'Etat en matière d'impôts locaux, diminué de 15,38 % pour s'établir à 4,2 M€.
- c) Le montant de la Dotation Compensation Réforme Taxe Professionnelle (DCRTP) s'élève à 28,0 M€. A cet effet, il doit être noté que les recettes fiscales précédant la réforme ont été remplacées à hauteur de 49,7 M€ par un produit de dotations, DCRTP et FNGIR, qui n'offre plus aucune possibilité d'évolution et qui seront même en baisse en valeur réelle du fait de l'inflation.

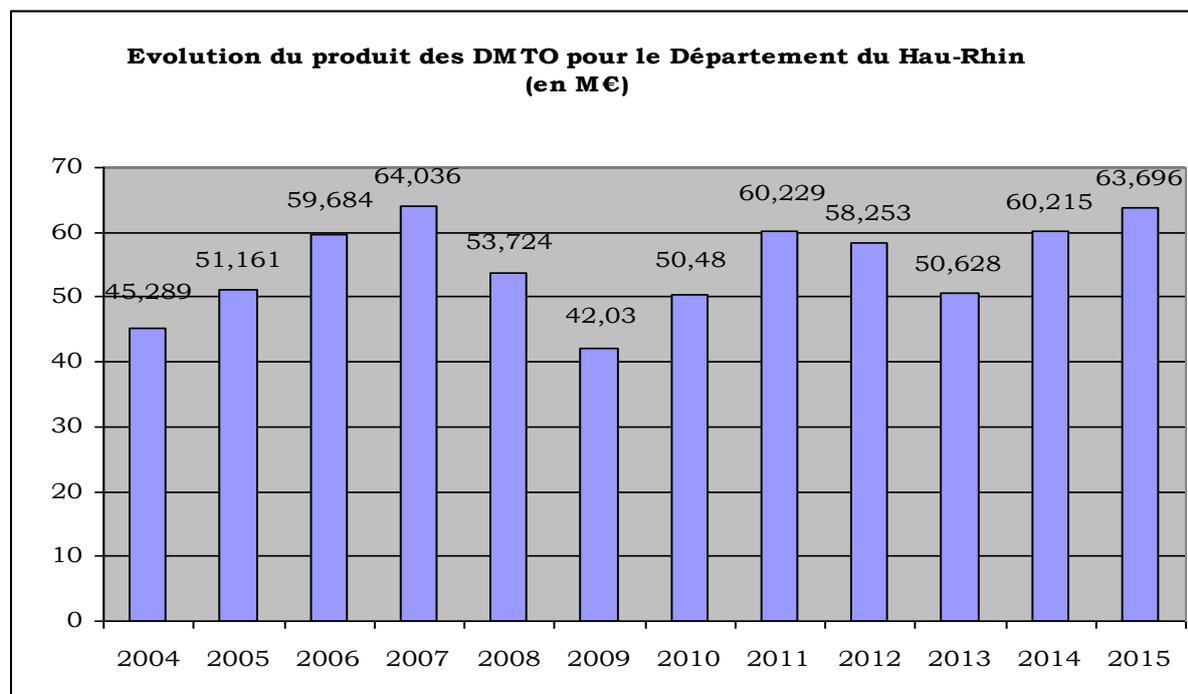
Evolution de la fiscalité directe locale (M€)	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Produit fiscal (731)	276,9	281,9	198,3	211,9	218,1	226,8	232,8
dont contributions directes et assimilées			176,4	190,0	196,4	205,1	211,1
dont FNGIR (montant figé sauf régularisations)			21,9	21,8	21,7	21,7	21,7
	+ 4,8%	+ 1,8%	- 29,6%	+ 6,8%	+ 2,9%	+ 4,0%	+ 2,7%
Allocations compensatrices	6,8	6,7	6,7	6,2	5,7	5,0	4,2
	- 11,0%	- 0,5%	+ 0,1%	- 7,7%	- 8,4%	- 12,3%	- 15,0%
Dotation compensation réforme TP (montant figé sauf régularisations)			28,5	29,2	28,0	28,0	28,0
Produit fiscal global	283,6	288,6	233,6	247,3	251,8	259,8	265,0
Evolution du produit	+ 4,3%	+ 1,7%	- 19,1%	+ 5,9%	+ 1,8%	+ 3,2%	+ 2,0%
Pour mémoire augmentation votée des taux	+ 2,8 %	+ 1,8 %	+ 0,0 %	+ 8,2 %	+ 0,0 %	+ 0,0 %	+ 1,0 %

1.2.2. La fiscalité indirecte (81,2 M€)

La tendance à la hausse, amorcée en 2010 et 2011, s'estompe légèrement en 2012, puis brutalement en 2013. La forte progression du produit indirect en 2014 (+ 23,8 %) s'explique principalement par deux nouvelles mesures issues de la loi de finances pour 2014 : la possibilité offerte aux départements de relever leur taux des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) de 3,8 % à 4,5 % à compter du 1^{er} mars 2014 et la mise en place du fonds de solidarité. Entre 2014 et 2015, les recettes relatives à la fiscalité indirecte sont passées de 75,0 M€ à 81,2 M€, soit une hausse de 8,3 %.

A l'intérieur de cet agrégat, les DMTO s'élèvent à 63,7 M€, en hausse de 3,5 M€ par rapport à 2014 (soit + 5,8 %). Le fonds de solidarité, réparti essentiellement en fonction du reste à charge sur les trois allocations individuelles de solidarité, augmente quant à lui les recettes de 6,7 M€ supplémentaires (bien que son solde, en intégrant donc notre contribution, s'élève in fine à 2,3 M€). Enfin, le produit des taxes d'urbanisme augmente en 2015 de 1 M€ (soit + 43,32 % par rapport à 2014) pour s'établir à 3,5 M€, et la taxe sur l'électricité à 7 M€, en légère diminution de 0,2 M€.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Fiscalité indirecte	50,2 M€	59,5 M€	70,3 M€	68,6 M€	60,5 M€	75,0 M€	81,2 M€
	- 17,3%	+ 18,5%	+ 18,2%	- 2,5%	- 11,7%	+ 23,8%	+ 8,3%
Droits de mutation	42,0 M€	50,5 M€	60,2 M€	58,3 M€	50,6 M€	60,2 M€	63,7 M€
	- 21,8%	+ 20,2%	+ 19,3%	- 3,3%	- 13,1%	+ 18,9%	+ 5,8%
Attribution du Fonds de Solidarité				- €	- €	5,0 M€	6,7 M€
Taxe Espaces Naturels Sensibles + CAUE + Taxe d'Aménagement	1,8 M€	2,8 M€	3,4 M€	3,4 M€	2,6 M€	2,5 M€	3,5 M€
	+ 114,3%	+ 55,0%	+ 21,9%	+ 0,0%	- 23,5%	- 5,5%	+ 43%
Taxe sur l'électricité	6,2 M€	6,2 M€	6,6 M€	6,8 M€	7,2 M€	7,2 M€	7,0 M€
	+ 10,7%	+ 0,0%	+ 6,5%	+ 3,0%	+ 5,9%	- 0,4%	- 2,3%
Autres taxes et compensations	0,2 M€	- €	0,1 M€		0,1 M€	0,1 M€	0,3 M€
				0,1 M€			



1.2.3. Les dotations de l'Etat (110,6 M€)

Les concours de l'Etat s'élèvent à 110,6 M€ et représentent 16,4 % des recettes globales de fonctionnement en 2015, contre 18,5 % en 2014.

Ces concours sont répartis entre la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) pour 106 M€ et la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) pour 4,7 M€.

Relevons à cet effet que la DGF intègre désormais notre participation à la diminution du déficit national, laquelle s'est élevée à 14 M€ en 2015 et s'élèvera encore à 14 M€ supplémentaires chaque année en 2016 et 2017.

1.2.4. Les autres recettes (216,5 M€)

Les autres recettes de fonctionnement s'élèvent à 216,5 M€, dont :

- les recouvrements d'aide sociale : 25,3 M€
- les compensations au titre de l'APA (17,8 M€), de la PCH (6,7 M€), des MDPH (0,7 M€)
- le Fonds de Mobilisation Départementale pour l'Insertion (FMDI) : 5,9 M€
- le versement de l'Etat pour l'allocation RSA (TICPE) : 43,6 M€
- la taxe sur les conventions d'assurance (TSCA) : 99,5 M€
- les recettes de fonctionnement diverses : 17 M€.

1.3. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En 2015, le Département a mobilisé 195,5 M€ d'investissement, dont 73,9 M€ de dépenses opérationnelles (hors opérations financières), soutenant ainsi directement l'économie et l'emploi sur notre territoire.

Dépenses opérationnelles	CA 2015
	73,9
- Equipements directs	42,8
- Subventions	27,7
- Travaux p/tiers	3,4

La décomposition des dépenses opérationnelles par fonction se présente comme suit :

	Investissement
Administration générale	4 626 940,02
Enseignement	9 020 230,48
dont collèges	7 371 106,52
dont enseignement supérieur	547 076,16
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	5 621 159,23
dont culture	1 950 588,88
dont patrimoine	1 866 834,91
Prévention médico-sociale (PMI et Planification familiale)	8 854,63
Action sociale (hors RMI, APA et RSA)	3 086 294,22
dont personnes âgées	2 783 400,00
Réseaux et infrastructures	28 734 730,30
dont routes et voirie	22 217 826,17
Aménagement et environnement	11 687 031,44
Transports	37 333,90
Développement économique	7 584 552,56
dont industrie, commerce et artisanat	283 386,00
dont développement touristique	7 161 647,52
dont Laboratoire Vétérinaire Départemental	42 968,27
Coopération internationale	72 539,00
Travaux pour comptes de tiers (rivières et pistes cyclables)	3 364 692,07
TOTAL	73 844 357,85

Parmi les dépenses de voirie réalisées en 2015, pour un montant total de 22,2 M€, peuvent notamment être citées des opérations de renforcement sur RD pour 4,2 M€, des travaux de construction, rénovation et maintenance sur ouvrages d'art pour 2,8 M€, des travaux relatifs à la signalisation horizontale pour 0,7 M€, les travaux du giratoire RD 66 Riedisheim pour 1,8 M€, ou encore les travaux sur la RD18bis - liaison A35 à hauteur de Rouffach pour 1,1 M€. Par ailleurs, l'aménagement des pistes cyclables sur le domaine départemental a mobilisé plus de 2,4 M€.

Concernant l'investissement dans les collèges (7,37 M€ au total), figurent la restructuration du collège de Lutterbach (0,9 M€), les travaux du bâtiment de l'externat du collège Charles Walch de Thann (0,7 M€), la demi pension du collège Rémy Faesch de Thann (1 M€) et la construction du gymnase du collège Bel Air de Mulhouse (1,1 M€).

Les autres dépenses bâtimentaires concernent principalement la Médiathèque d'Altkirch (1,7 M€), la construction du centre routier de Bartenheim (0,5 M€), la restructuration du centre routier de Vieux-Ferrette (1,1 M€) et la construction de l'antenne secondaire de Dannemarie (0,4 M€).

Par ailleurs, les travaux de réhabilitation de la Maison de l'Alsace à Paris ont nécessité le versement de 2,3 M€ d'avances au délégataire (CITIVIA, maître d'ouvrage délégué) au cours de l'exercice 2015.

S'agissant des subventions d'investissement versées en 2015, elles s'élèvent à un montant de 27,67 M€, représentant 37,4 % de nos dépenses opérationnelles (hors avances remboursables), contre 44,1 % en 2014.

Tableau récapitulatif des aides apportées en investissement par catégorie de bénéficiaires :

Bénéficiaires des subventions d'équipement	Montant versé
Etat	375 000,00
Régions	98 080,19
Départements	33 480,00
Communes et structures intercommunales	12 990 209,34
Autres groupements de collectivités (syndicats mixtes d'aménagement de montagne, syndicat mixte du Hohlandsbourg, ...)	1 936 065,94
SPIC (bailleurs sociaux)	1 175 849,00
Autres établissements publics locaux (Hospices Civils de Colmar pour le CPA, Université Haute Alsace, ...)	1 800 353,16
Organismes publics divers (SNCF, EPELFI, conseils de fabrique, ...)	570 105,34
Personnes de droit privé (musées, associations, ...)	8 686 078,05
TOTAL	27 665 221,02

L'aide à l'investissement versée aux tiers s'établit à 27,67 M€, les concours du Département en faveur des communes et structures intercommunales représentant plus de 46,9 % de ces subventions totales.

Concernant les travaux effectués par notre collectivité pour le compte de tiers, ils se sont élevés à 3,4 M€ en 2015, contre 3,5 M€ au cours de l'exercice 2014.

Enfin, s'agissant des dépenses financières, elles se présentent comme suit :

Opérations financières	CA 2015
	121,6
- remboursement de la dette	43,8
- CLTR	26,1
- avances remboursables + autres	6,3
- opération refinancement de la dette	45,4

L'exercice comptable 2015 a été marqué par une importante opération de refinancement de la dette, qui a mobilisé des crédits budgétaires à hauteur de 45,4 M€ et qui aura permis au Département de bénéficier des taux bas de marché. Cette opération a également eu pour effet de ramener la dette par habitant dans le Haut-Rhin de 656,94 € en 2014 à 580,29 € en 2015.

Par ailleurs, l'utilisation optimale de nos crédits revolving a nécessité d'émettre un mandat et un titre d'investissement à hauteur de 26,1 M€.

Enfin, pour l'exercice 2015, 5,32 M€ ont été injectés dans l'économie locale sous la forme de versements d'avances remboursables, dont 1,5 M€ en faveur du budget annexe de la régie départementale de production d'énergie électrique.

La situation des AP et AE

Le Département a décidé, dès 1999, de présenter son budget d'investissement sous la forme d'autorisations de programmes (AP) et d'apporter ainsi une vision pluriannuelle des investissements projetés. Ces autorisations de programme (AP), ainsi que les autorisations d'engagements (AE) pour la section de fonctionnement, constituent un engagement politique de réaliser les opérations.

La synthèse des AP / AE et CP réalisée fin 2015 laisse apparaître la situation suivante :

- Cumul des AP et AE votées : 1 235,74 M€
- Cumul des CP réalisés : 717,37 M€
- Reste à financer dans les prochaines années : 518,37 M€, soit 41,95 %

1.4. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

En 2015, le recours à l'emprunt s'est élevé à 20 M€, alors que le Département a procédé à des opérations de remboursement anticipé d'emprunts à hauteur de 32,7 M€, portant le stock de dette, en tenant compte de l'amortissement des emprunts en cours pour 43,8 M€, à un montant de 438,23 M€ au 31 décembre 2015, contre 494,72 M€ il y a tout juste un an. Le taux moyen de la dette s'est ainsi élevé à 2,32 %, contre 2,5 % en 2014, bénéficiant du faible niveau des indices des taux variables. La structure de l'encours à la fin de l'année 2015 présente 52,1 % d'emprunts à taux fixe et 47,9 % d'emprunts à taux variable.

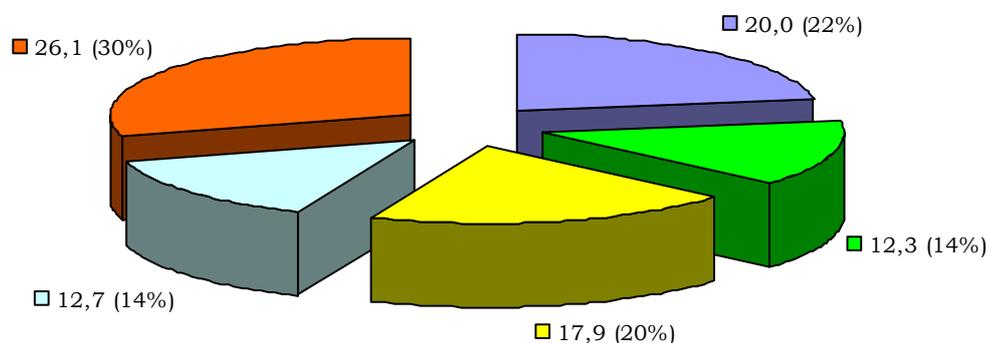
Concernant les dotations d'investissement (12,3 M€), elles affichent une baisse de 4,3 M€ sur un an, représentant 19,5 % des recettes d'investissement réelles du Département (hors crédit revolving). Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) en est le principal composant (7,3 M€), son montant diminue de 4 M€ en raison, principalement, de la baisse du volume des opérations menées sous maîtrise d'ouvrage directe. Le second poste significatif est la Dotation Départementale d'Équipement des Collèges (DDEC), gelée à 3,9 M€ depuis 2008.

Le montant des subventions et participations reçues par le Département de ses partenaires pour la réalisation de projets d'investissement connaît la même évolution que le FCTVA, à savoir une diminution de 3,8 M€ pour atteindre un total de 17,9 M€ en 2015.

Par ailleurs, comme il a déjà été précisé plus haut, l'optimisation de nos crédits revolving a nécessité d'émettre un mandat et un titre sur la section d'investissement de 26,1 M€. Enfin, un crédit de 12,7 M€ a été utilisé pour réaliser l'opération de refinancement de la dette.

en M€	2015
<u>Total recettes réelles d'investissement</u>	89,0
Emprunts nouveaux	20,0
Dotations	12,3
Subventions et recouvrements divers	17,9
Opération financière - refinancement de la dette	12,7
Crédit Révolving	26,1
<u>Solde d'exécution N-1 reporté</u>	1,1

Présentation de cette décomposition par typologie :



■ Emprunts nouveaux
■ Dotations
■ Subventions et recouvrements divers
■ Opération financière - refinancement de la dette
■ Crédit Révolving

2. LA DETERMINATION DU RESULTAT

L'arrêté des comptes permet de dégager un résultat de clôture de 29 430 290,87 €, avec un résultat reporté de 67 170 609,86 €.

2.1. LES RESTES A REALISER

Les restes à réaliser en investissement correspondent aux dépenses engagées non mandatées et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission de titre. Or dans la mesure où les opérations gérées en AP/CP, ainsi que la dette, sont exclues comptablement des restes à réaliser, il n'y a pas lieu de constater de restes à réaliser à ce niveau.

Le montant constaté des restes à réaliser de la section de fonctionnement correspond aux engagements existants avant la clôture de l'exercice sur les subventions et participations votées, soit 478 078,22 €, dont les éléments justificatifs sont annexés au compte administratif.

2.2. LE SOLDE D'EXECUTION

Le solde d'exécution de la section d'investissement est constitué par le cumul du solde des émissions de titres et de mandats de l'exercice 2015 (écritures réelles et d'ordre) et du résultat reporté.

Le besoin de financement de la section d'investissement a été couvert lors de l'affectation provisoire du résultat excédentaire de la section de fonctionnement au moment du vote du budget primitif 2016.

	<u>Réalisées</u>
Dépenses d'investissement (opérations, réelles et d'ordre et déficit d'investissement 2014)	216 011 245,38 €
Recettes d'investissement (opérations, réelles et d'ordre et couverture du déficit d'investissement 2014)	169 995 608,01 €
Solde d'exécution (besoin de financement)	<u>-46 015 637,37 €</u>
Solde de fonctionnement disponible (opérations réelles, d'ordre et excédent de fonctionnement reporté)	75 445 928,24 €
RELIQUAT NET	<u>+29 430 290,87 €</u>

Il est précisé que le compte administratif est en tous points concordant avec les opérations retracées par le Payeur départemental dans le compte de gestion.

3. BILAN DE L'EXECUTION BUDGETAIRE

3.1. LE BUDGET PRINCIPAL

1. Opérations réelles

Section	Dépenses	Recettes	Solde
Investissement	195 482 162,61	88 973 903,57	-106 508 259,04
Fonctionnement	604 645 365,41	673 413 305,46	68 767 940,05
Total des opérations réelles	800 127 528,02	762 387 209,03	
Solde des opérations réelles			-37 740 318,99

2. Opérations d'ordre

Section	Dépenses	Recettes
Investissement	19 400 666,39	79 893 288,06
Fonctionnement	68 453 374,22	7 960 752,55
Total des opérations d'ordre	87 854 040,61	87 854 040,61

3. Résultat 2014

Section	Dépenses	Recettes	Solde
Investissement	1 128 416,38	1 128 416,38	0,00
Fonctionnement		67 170 609,86	67 170 609,86
Solde du résultat 2014			67 170 609,86

4. Résultat net du CA 2015

Section	Dépenses	Recettes	Solde
Investissement	216 011 245,38	169 995 608,01	-46 015 637,37
Fonctionnement	673 098 739,63	748 544 667,87	75 445 928,24
Volume budgétaire	889 109 985,01	918 540 275,88	
Résultat			29 430 290,87

3.2. LE BUDGET ANNEXE - CITE DE L'ENFANCE

1. Opérations réelles

Section	Dépenses	Recettes	Solde
Investissement	30 266,05	38 040,33	7 774,28
Fonctionnement	3 469 588,90	3 898 466,72	428 877,82
Total des opérations réelles	3 499 854,95	3 936 507,05	
Solde des opérations réelles			436 652,10

2. Opérations d'ordre

Section	Dépenses	Recettes
Investissement	1 790,89	161 827,01
Fonctionnement	161 827,01	1 790,89
Total des opérations d'ordre	163 617,90	163 617,90

3. Résultat 2014

Section	Dépenses	Recettes	Solde
Investissement		472 368,64	472 368,64
Fonctionnement		150 000,00	150 000,00
TOTAL	0,00	622 368,64	622 368,64

4. Résultat net du CA 2015

Section	Dépenses	Recettes	Solde
Investissement	32 056,94	672 235,98	640 179,04
Fonctionnement	3 631 415,91	4 050 257,61	418 841,70
Volume budgétaire	3 663 472,85	4 722 493,59	
Résultat			+ 1 059 020,74

Le budget de la Cité de l'Enfance fait l'objet d'un rapport spécifique.

3.3. LE BUDGET ANNEXE - SPIC PRODUCTION D'ELECTRICITE

1. Opérations réelles

Section	Dépenses	Recettes	Solde
Investissement	390 455,26	1 500 000,00	1 109 544,74
Fonctionnement	14 119,38	94 368,29	80 248,91
Total des opérations réelles	404 574,64	1 594 368,29	
Solde des opérations réelles			1 189 793,65

2. Opérations d'ordre

Section	Dépenses	Recettes
Investissement		14 438,00
Fonctionnement	14 438,00	
Total des opérations d'ordre	14 438,00	14 438,00

3. Résultat 2014

Section	Dépenses	Recettes	Solde
Investissement			
Fonctionnement			
TOTAL	0,00	0,00	0,00

4. Résultat net du CA 2015

Section	Dépenses	Recettes	Solde
Investissement	390 455,26	1 514 438,00	1 123 982,74
Fonctionnement	28 557,38	94 368,29	65 810,91
Volume budgétaire	419 012,64	1 608 806,29	
Résultat			+ 1 189 793,65

3.4. LE VOLUME GLOBAL

Le volume budgétaire global de la collectivité, Cité de l'Enfance et Régie de production électrique comprises, tel qu'il apparaît au compte administratif, s'élève à **893 192 470,50 €** en dépenses et à **924 871 575,76 €** en recettes, soit un résultat excédentaire global de **31 679 105,26 €**, dont **29 430 290,87 €** pour le budget principal, **1 059 020,74 €** pour le budget annexe de la Cité de l'Enfance et **1 189 793,65 €** pour le budget annexe de la Régie de Production d'Electricité.

CONCLUSION

Au final, le compte administratif 2015 se présente par chapitres de la manière suivante :

Dépenses de fonctionnement	chapitre	Montants	Recettes de fonctionnement	chapitre	Montants
Charges à caractère général	11	65 469 245,20	Produits des services...	70	6 962 688,37
Charges de personnel et frais assimilés	012	101 930 543,58	Impôts locaux	731	232 810 391,00
Autres charges de gestion courante	65	258 077 958,03	Autres impôts et taxes	73	180 663 831,27
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	6586	248 297,89	Dotations, subventions et participations	74	153 317 826,57
Atténuation de produits	14	4 732 083,00	Autres produits de gestion courante	75	23 043 429,01
RMI	015	30 637,90	Atténuation de charges	013	1 828 659,29
APA	016	54 168 589,64	APA	016	17 936 720,12
RSA	017	106 693 376,04	RSA	017	51 754 768,31
Charges financières	66	12 095 659,19	Produits financiers	76	112 264,87
Charges exceptionnelles	67 , 68	1 198 974,94	Produits exceptionnels	77-78	4 982 726,65
Total dépenses réelles		604 645 365,41	Total recettes réelles :		673 413 305,46
Dépenses pour ordre		68 453 374,22	Recettes pour ordre		7 960 752,55
			Résultat reporté		67 170 609,86
Total dépenses de fonctionnement		673 098 739,63	Total recettes de fonctionnement		748 544 667,87
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	75 445 928,24				
Dépenses d'investissement	chapitre	Montants	Recettes d'investissement	chapitre	Montants
Emprunts et dettes assimilées	16	115 314 887,56	Dotations, fonds divers et réserves	10	8 400 923,73
Immobilisations incorporelles (hors 204)	20	2 397 779,48	Immobilisations	21-23-204-024	2 943 090,57
Subventions versées	204	27 665 221,02	Immobilisations financières	27	6 537 892,16
Immobilisations corporelles	21	21 443 475,44	Subventions reçues	13	11 429 377,68
Immobilisation en cours	23	18 973 189,84	Emprunts et dettes assimilées	16	58 834 894,39
Travaux pour le compte de tiers	45	3 364 692,07	Participations travaux pour compte de tiers	45	1 956 141,42
Participations et créances rattachées à des participations	26	1 000 000,00			
Autres Immobilisations financières	27	5 322 917,20			
Total dépenses réelles :		195 482 162,61	Total recettes réelles :		90 102 319,95
Dépenses pour ordre		19 400 666,39	Recettes pour ordre		79 893 288,06
Excédent de fonctionnement capitalisé		1 128 416,38	Recettes pour ordre		79 893 288,06
Total dépenses d'investissement		216 011 245,38	Total recettes d'investissement		169 995 608,01
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-46 015 637,37				
RESULTAT DE L'EXERCICE	29 430 290,87				

Je vous propose donc :

- d'arrêter le compte administratif pour l'exercice 2015 et en approuver la maquette jointe au présent rapport,

- et de me donner acte de la communication des données prévues par la loi pour accompagner la comptabilité départementale de l'exercice écoulé.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN